



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CINQUANTE-SIXIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE
Point 10 de l'ordre du jour provisoire

A56/DIV/4
25 avril 2003

Tables rondes ministérielles

Un environnement sain pour les enfants

INTRODUCTION

1. Une grande partie de la charge mondiale de morbidité est imputable aux facteurs de risque environnementaux et plus de 40 % concerne les enfants de moins de cinq ans. La maison, l'école et le quartier devraient être des lieux sûrs où les enfants puissent grandir à l'abri des maladies. Or, plus de 5 millions d'enfants de 0 à 14 ans meurent chaque année de maladies associées à l'environnement dans lequel ils vivent.

2. Les enfants sont particulièrement vulnérables aux dangers présents dans l'environnement, car ils sont en période de croissance et consomment proportionnellement plus d'aliments, d'air ou d'eau que les adultes par rapport à leur poids. Leur système immunitaire, leur système nerveux central et leurs appareils reproducteur et digestif sont encore en développement ; et, par ailleurs, les enfants sont souvent près du sol où s'accumulent la poussière et les produits chimiques. Ils peuvent également être exposés à des dangers environnementaux avant leur naissance, à travers la consommation par la mère de tabac ou d'autres substances. L'exposition aux risques environnementaux à un stade précoce de développement peut entraîner des séquelles physiques et mentales irréversibles.

SANTE ET ENVIRONNEMENT

3. Les risques auxquels sont exposés les enfants dans leur environnement de tous les jours sont nombreux. Six groupes de problèmes liés à la santé et à l'environnement se détachent comme prioritaires : la sécurité de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la pollution de l'air (y compris à l'intérieur des habitations et la pollution due à la fumée du tabac), les maladies à transmission vectorielle, les risques chimiques (le plomb ou la mauvaise utilisation des pesticides, par exemple) et les traumatismes accidentels. Ces risques aggravent les effets du sous-développement économique et sont responsables de l'essentiel de la mortalité et de la morbidité liées à l'environnement parmi les enfants, en particulier ceux des communautés et des pays pauvres.

Sécurité de l'eau et assainissement

4. En 2000, on estime que 1,1 milliard de personnes étaient encore dépourvues d'accès à des sources d'eau améliorées (la grande majorité dans les zones rurales) et 2,4 milliards de personnes d'accès à tout type de système d'assainissement amélioré (l'accès étant le moins bon en Asie et en Afrique, où 31 % et 48 % de la population rurale respectivement n'a pas accès à des moyens d'assainissement adéquats). Le problème de santé le plus répandu associé à la pollution de l'eau et à

l'absence d'assainissement est la diarrhée qui, en 2001, a tué 1,35 million d'enfants (presque 13 % du nombre total de décès d'enfants de moins de cinq ans dans les pays en développement) et qui est la deuxième cause de mortalité infantile dans le monde. Les hépatites A et E, le choléra et la typhoïde sont également des maladies infectieuses qui présentent des schémas de transmission analogues. La présence de substances chimiques dangereuses à des concentrations élevées dans l'eau de boisson (plomb et arsenic, par exemple) constitue également un danger pour la santé.

Pollution de l'air

5. La pollution de l'air est une menace importante pour la santé de l'enfant et un facteur de risque aussi bien de maladie respiratoire aiguë et chronique que d'autres maladies. La pollution de l'air à l'intérieur des habitations (due aux combustibles issus de la biomasse ou au charbon utilisés pour la cuisine et le chauffage) est un facteur majeur d'infections respiratoires aiguës aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain dans les pays en développement. Environ 2 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année d'infections respiratoires aiguës. Dans les pays industrialisés (et dans de nombreux pays en développement également), la mauvaise qualité de l'environnement à l'intérieur des habitations est souvent due au manque de ventilation, à un degré élevé d'humidité, à la présence d'agents biologiques comme des moisissures et à toute une gamme de produits chimiques présents dans les matériaux de construction et d'ameublement. La pollution atmosphérique, due principalement à la circulation automobile et à l'activité industrielle, reste un problème grave dans toutes les villes du monde, en particulier dans les mégapoles en expansion des pays en développement. On estime qu'un quart de la population mondiale est exposée à des concentrations dangereuses pour la santé de polluants atmosphériques tels que les matières particulaires, le dioxyde de soufre et d'autres polluants. Près de 50 % des enfants sont exposés chez eux à la fumée du tabac, ce qui accroît le risque de certaines affections.

Vecteurs de maladies

6. De nombreuses maladies à transmission vectorielle constituent une menace pour la santé de l'enfant. Par exemple, c'est parmi les enfants que le paludisme fait de loin le plus de morts. Quarante-vingt-cinq pour cent de la charge mondiale de la maladie est concentrée en Afrique subsaharienne, un peu moins d'un million de décès étant survenus en 2001 dans la Région africaine, principalement parmi les enfants de moins de cinq ans. Parmi les autres maladies à transmission vectorielle qui menacent les enfants figurent la filariose lymphatique, la schistosomiase, l'encéphalite japonaise, la leishmaniose et la dengue.

Risques chimiques

7. Du fait de la production et de l'utilisation accrues de substances chimiques, une multitude de risques chimiques sont désormais présents dans les maisons, les écoles, les terrains de jeux et les quartiers où vivent les enfants. Près de 50 000 enfants de 0 à 14 ans meurent chaque année par suite d'intoxications accidentelles. Les pesticides utilisés, stockés ou éliminés dans de mauvaises conditions de sécurité, et d'autres produits chimiques peuvent devenir dangereux s'ils sont laissés à la portée des enfants. L'exposition chronique pendant l'enfance à divers polluants présents dans l'environnement entraîne des lésions du système nerveux et du système immunitaire, ainsi que des effets sur la fonction reproductive et sur le développement qui n'apparaissent qu'à l'âge adulte.

Traumatismes accidentels

8. Parmi ces traumatismes figurent les accidents de la circulation automobile, les intoxications, les chutes, les brûlures et les noyades. En 2001, on estime que 685 000 enfants de moins de 15 ans ont été tués dans ces conditions. Les deux principales causes de décès par traumatisme accidentel chez l'enfant dans le monde sont les accidents de la circulation et les noyades. Près de 80 % des décès d'enfants dus à des traumatismes accidentels surviennent dans les Régions de l'Afrique, de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental.

L'APPROCHE FONDEE SUR LES CADRES DE VIE : S'ATTAQUER A DES RISQUES MULTIPLES

9. Les enfants sont souvent exposés non pas à un seul facteur de risque à la fois, mais à plusieurs simultanément. La pauvreté en est souvent un déterminant commun sous-jacent. Les enfants à risque vivent souvent dans des habitations surpeuplées et insalubres dans des zones rurales défavorisées ou des zones de taudis à la périphérie des villes, dépourvues d'accès aux services de base comme l'approvisionnement en eau et l'assainissement, l'électricité ou les soins de santé. Ils sont susceptibles d'être exposés à la pollution industrielle et à celle des véhicules automobiles ainsi qu'à la pollution de l'air à l'intérieur des habitations et à des produits chimiques dangereux. Ils ont plus de risques d'être sous-alimentés, ce qui les rend plus vulnérables aux menaces environnementales.

10. S'attaquer aux risques pour la santé des enfants sur les lieux où ils passent le plus clair de leur temps revient à agir sur toute la gamme des facteurs de risque environnementaux auxquels ils sont confrontés. Cela signifie qu'il faut adopter une approche globale et améliorer le cadre de vie des enfants. Ce sont les lieux de vie, d'apprentissage, de jeux et parfois de travail – la maison, l'école, le quartier. Si les risques pour la santé dans ces cadres de vie sont complexes, ils sont souvent liés entre eux et appellent des mesures intersectorielles. Une approche fondée sur le cadre de vie met en lumière ces liens et les mesures à prendre.

11. L'habitation doit apporter une protection contre les agents et vecteurs responsables de maladies. Or, le lieu où est situé le logement et diverses caractéristiques de celui-ci peuvent à eux seuls exposer les habitants à toute une série d'agents physiques et biologiques et de facteurs de risque qui peuvent avoir des effets défavorables sur la santé. Il arrive ainsi, par exemple, que les enfants vivent dans des habitations insalubres à la périphérie des grandes villes, ou dans des plaines inondables, ou encore à flanc de collines, à proximité de sources de circulation automobile, d'activités industrielles, de décharges ou de gîtes larvaires. Les lieux d'habitation dépourvus d'accès à une source d'eau sûre ou dépourvus de moyens d'assainissement ou de toilette de base (lavage des mains) exposent leurs habitants à des problèmes de santé comme la diarrhée. A la maison, la santé de l'enfant peut également être compromise par l'absence de sécurité en ce qui concerne le stockage et la préparation des aliments, la collecte et l'évacuation des déchets, ou l'utilisation de produits chimiques domestiques.

12. Des conditions de logement insalubres entraînent l'exposition à des matériaux de construction susceptibles de contenir des substances toxiques comme des peintures à base de plomb ou de l'amiante, ou à des matériaux inflammables ou des installations électriques dangereuses qui accroissent les risques de blessure. Des fuites d'eau dans une maison peuvent entraîner de l'humidité et des moisissures qui, à leur tour, peuvent provoquer diverses formes de maladies respiratoires ou de réactions allergiques. Un mauvais éclairage ou un chauffage défectueux ont des répercussions sur la santé physique et mentale. Le manque de ventilation ou la surpopulation augmentent le risque

d'exposition à différents polluants et agents pathogènes et à la pollution de l'air à l'intérieur de l'habitation, due le plus souvent aux combustibles polluants utilisés pour la cuisine et le chauffage (biomasse ou charbon, par exemple), et aggrave les maladies respiratoires – de même que l'exposition à la fumée secondaire de tabac. Une mauvaise conception des bâtiments peut également avoir des effets défavorables sur la santé. Ainsi, les maisons qui ne sont pas équipées de protections adéquates contre les insectes favorisent l'exposition aux vecteurs de maladie tels que les moustiques.

13. Les interventions visant à améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des habitations offrent des avantages pour la santé qui vont au-delà de la simple prévention de maladies respiratoires. Par exemple, les réchauds améliorés peuvent réduire la pollution de l'air à l'intérieur des maisons, de même que l'incidence des brûlures et des blessures associées aux foyers ouverts. Ils peuvent permettre de réduire également la charge de travail physique pour les femmes et les enfants chargés d'aller chercher le bois, en libérant du temps pour l'éducation et le développement. Ces mesures peuvent être particulièrement utiles si elles sont dirigées contre plusieurs facteurs à la fois. Dans ce cas, l'accent doit être mis sur l'amélioration de la ventilation, en particulier dans les locaux où l'on cuisine, et l'utilisation de combustibles plus propres, ainsi que sur la protection des enfants contre la fumée du tabac.

14. Les interventions visant à protéger les enfants des risques liés à l'eau consistent à développer l'accès à l'eau des populations sous-desservies. Le stockage de l'eau dans de bonnes conditions, et son traitement si nécessaire, peuvent réduire la contamination de l'eau. Les mesures efficaces pour améliorer l'hygiène et l'assainissement consistent notamment à encourager le lavage des mains et une bonne gestion des déchets ménagers et à éduquer les familles sur la conservation et la manipulation des aliments.

15. Des interventions relativement modestes peuvent réduire le risque de maladies à transmission vectorielle. Contre le paludisme, par exemple, il s'agira de promouvoir l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide et la protection par des moustiquaires des fenêtres, portes et vérandas. Pour protéger les enfants contre les risques chimiques, des mesures doivent être prises pour assurer le stockage et le conditionnement dans de bonnes conditions de sécurité et un étiquetage clair des produits de nettoyage, combustibles, solvants, pesticides et autres produits chimiques utilisés dans les maisons et dans les écoles. L'adoption de mesures législatives visant à promouvoir l'utilisation et l'élimination, dans des conditions de sécurité, des produits chimiques, et notamment l'utilisation de récipients de sécurité que les enfants ne puissent pas ouvrir, peut également s'avérer utile. Les campagnes de sensibilisation du public à la prévention des accidents peuvent catalyser une action efficace dans ce domaine et les domaines connexes.

16. Le milieu scolaire est constitué par les bâtiments scolaires et tout ce qu'ils contiennent, le site sur lequel est construite l'école, et son environnement général, à savoir l'air, l'eau, l'utilisation du sol à proximité, les routes et autres dangers, ainsi que les matériaux avec lesquels les enfants peuvent entrer en contact. La fourniture d'une eau et d'aliments sains, de moyens d'assainissement et d'abris convenables sont des nécessités de base pour assurer un milieu d'apprentissage sain. Il est tout aussi important de protéger les enfants contre les risques biologiques, physiques et chimiques qui les menacent. A l'école, les enfants n'ont pas toujours accès à des sanitaires convenables ou sont exposés à de l'eau ou à des aliments contaminés, ce qui peut entraîner des maladies diarrhéiques. L'installation de latrines adéquates, et séparées pour les filles et les garçons, peut encourager l'utilisation des toilettes et réduire ainsi la transmission des maladies. Les enfants sont par ailleurs exposés à d'autres dangers, tels que les risques physiques liés à de mauvaises pratiques en matière de construction et d'entretien ou l'exposition à des niveaux de bruit excessifs.

COLLABORATION INTERSECTORIELLE

17. Le moyen le plus efficace pour répertorier les facteurs de risque essentiels dans l'environnement local consiste à faire appel à une large participation des membres de la collectivité (parents, enseignants, agents de santé et travailleurs sociaux, par exemple) et à divers secteurs publics comme le logement, l'énergie, l'eau ou la planification. Les approches intersectorielles ne peuvent être efficaces que si toutes les personnes impliquées – les différents services gouvernementaux et les membres de la collectivité – travaillent ensemble au sein d'un véritable partenariat intégré et multisectoriel. Ces différents partenaires peuvent aider à élaborer et à mettre en oeuvre des plans d'action prioritaires et à favoriser l'accès à une eau propre, la lutte contre les insectes vecteurs et l'instauration d'espaces publics et d'écoles sans tabac.

18. Le concept a été appliqué à des villes, des îles, des villages/quartiers, des écoles, des marchés et des lieux de travail dans le cadre de projets pilotes. L'établissement de relations de travail plus efficaces entre le secteur de la santé et les autres secteurs est une condition de la réussite.

19. Les décideurs et responsables politiques, les autorités locales, les maires, les écoles, les organisations non gouvernementales, les associations de la société civile, les travailleurs sociaux et les agents de santé, le secteur privé et d'autres partenaires ont tous un rôle important à jouer en sensibilisant à l'importance d'un environnement sain pour les enfants. Ils peuvent aider à mobiliser la volonté et les outils nécessaires pour créer cet environnement en :

- renforçant la base de connaissances ;
- publiant des principes directeurs et des stratégies d'action efficaces ;
- organisant des campagnes d'éducation du public ;
- défendant leur action, notamment en menant campagne pour leur cause.

L'ALLIANCE EN FAVEUR D'UN ENVIRONNEMENT SAIN POUR LES ENFANTS

20. Afin de galvaniser l'action nationale et l'action de plaidoyer au niveau mondial, une nouvelle alliance mondiale a été lancée lors du Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg, en septembre 2002 : l'Alliance en faveur d'un environnement sain pour les enfants.

21. L'Alliance offre un moyen pratique aux pays pour s'attaquer aux trois piliers du développement durable : les facteurs environnementaux, économiques et sociaux. Si l'accent est principalement mis ici sur l'environnement, le progrès et le développement durable exigent qu'une attention équivalente soit accordée au renforcement simultané des piliers économique et social.

22. Cette nouvelle initiative majeure vise à encourager une action concertée afin de s'attaquer aux risques majeurs pour la santé de l'enfant liés à la pauvreté et à l'environnement. Elle se fondera sur des efforts orientés sur l'action et fondés sur la participation de tous au sein des communautés locales aussi bien qu'aux niveaux national et mondial. Elle insistera sur les moyens de surmonter les risques pour la santé de l'enfant liés à l'environnement dans leur cadre de vie, c'est-à-dire les lieux de vie, d'étude, de jeu et parfois de travail. L'Alliance a pour but : de sensibiliser et d'accroître la prise de conscience ; de fournir des connaissances, des informations et des compétences pour la prise de décision ; de promouvoir des politiques et mesures efficaces à tous les niveaux, dans tous les secteurs ;

d'aider les pays et les communautés à créer et à maintenir un environnement sain pour les enfants ; et de suivre et d'évaluer les progrès accomplis.

23. Les actions menées aux niveaux national et communautaire seront un élément essentiel du travail de l'Alliance. Les membres de l'Alliance travailleront ensemble pour encourager l'adoption de toute une panoplie de mesures dans de nombreux secteurs, afin de faciliter la mise en place de mouvements nationaux et locaux et de fournir un appui aux pays et aux différents secteurs en vue de développer les capacités locales et nationales et de créer et de maintenir un environnement sain pour les enfants. Des projets pilotes serviront de point de départ pour la mise sur pied de programmes et de projets dans ce domaine et pour illustrer les différents moyens de gérer les risques pour la santé de l'enfant. L'Alliance visera les domaines d'action dans lesquels elle peut apporter le plus de changements et être le plus utile. Dans un premier temps, l'accent sera surtout mis sur le milieu domestique, relativement négligé, où les jeunes passent la plus grande partie de leur temps et où les risques interagissent et exposent les enfants à un large éventail de problèmes de santé.

POINTS A DEBATTRE : SUGGESTIONS

- Quels sont, dans votre pays, les principaux risques pour la santé de l'enfant liés à l'environnement (et particulièrement importants à la maison, à l'école et dans les quartiers) ?
- Quelles sont les interventions essentielles (y compris au plan des politiques) que vous recommanderiez, et qui ont fait leurs preuves, pour traiter des problèmes de santé de l'enfant liés à l'environnement dans votre pays ?
- Quel devrait être, selon vous, le rôle du secteur de la santé dans le traitement de ces problèmes ? Quel est le rôle des autres secteurs tels que l'approvisionnement en eau, l'environnement, le logement, la planification ?
- Que devrait faire, à votre avis, le secteur de la santé pour améliorer la collaboration intersectorielle entre services gouvernementaux, organisations non gouvernementales et secteur privé en vue de créer et de préserver un environnement sain pour les enfants ?
- Quels ont été les principaux obstacles à surmonter ? Existe-t-il des moyens humains et institutionnels suffisants ? Que faudrait-il faire, à votre avis, pour améliorer la situation ?
- Quel est le rôle des autorités nationales et des autorités locales dans votre pays face à ces problèmes ?
- Pourriez-vous nous faire part de votre expérience en matière de sensibilisation et de communication et des méthodes que vous avez déjà utilisées pour instaurer un environnement sain pour les enfants dans votre pays ? Veuillez suggérer des recommandations à cet égard [les ministres sont encouragés à illustrer leurs interventions et leurs réponses par des photographies, des textes et des vidéos qui pourront être projetés pendant leur exposé. Les manifestations organisées à l'occasion de la Journée mondiale de la Santé pourront être citées dans ce contexte].
- Quel rôle devrait jouer l'OMS pour faciliter l'action en vue d'assurer un environnement sain pour les enfants à tous les niveaux et dans tous les secteurs ?

= = =